



CTG2Q Cher

Contrat territorial de gestion
quantitative et qualitative des eaux
du Cher

Présentation en CLE du
SAGE Yèvre-Auron

26 janvier 2021

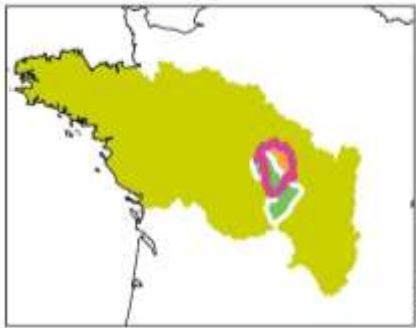


Avec la participation de



Le territoire du CTG2Q Cher

Localisation

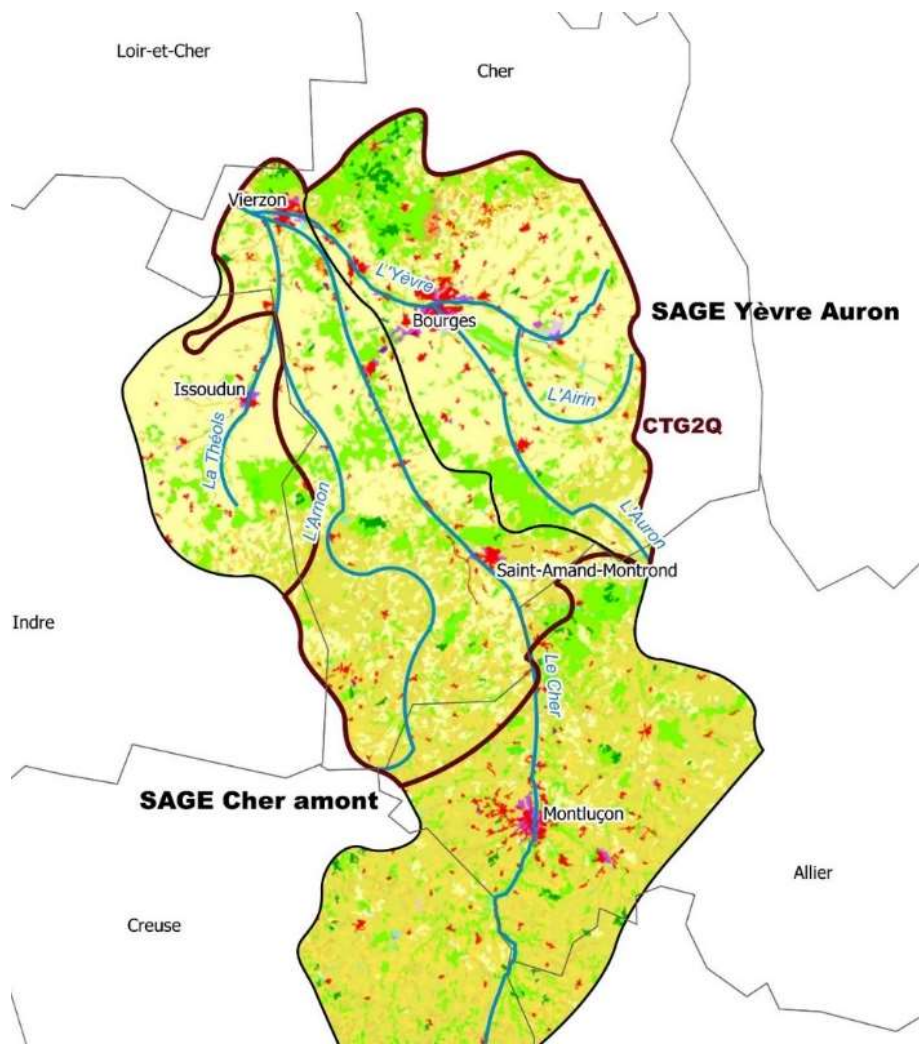


*Bassin du Cher en Zone
de répartition des
eaux, hors Théols*

Total de 4750 km²



Le territoire en détail



- ✓ une superficie d'environ 4 750 km²
 - ✓ 12 sous-bassins versants
 - ✓ 209 communes
 - ✓ 2 SAGE
 - ✓ 255 000 ha de surface agricole utilisée
 - ✓ 2 300 exploitations agricoles
 - ✓ 280 irrigants
-
- ✓ 39 captages pour l'alimentation en eau potable dont 2 en eaux superficielles
 - ✓ 2 Contrats Territoriaux « pollutions diffuses » sur des aires d'alimentation de captages AEP
 - ✓ syndicats de rivière et 3 Contrats Territoriaux « milieux aquatiques »

Les objectifs du contrat

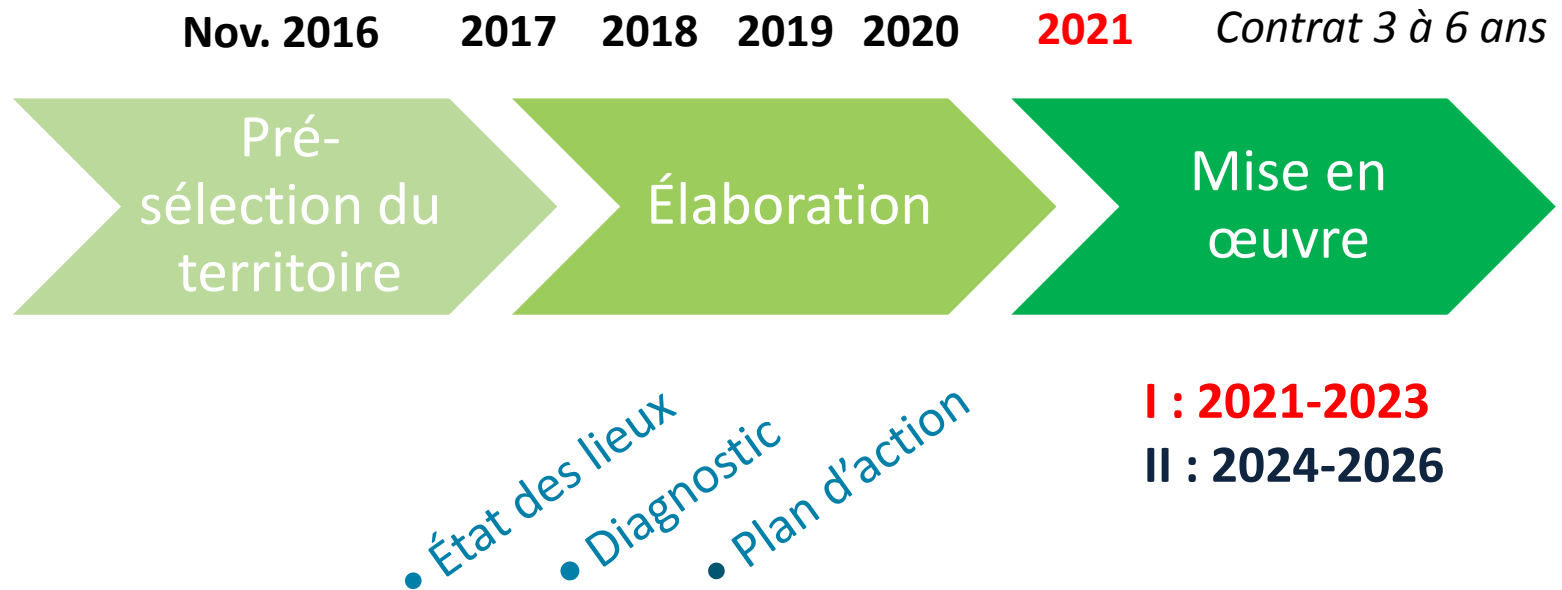
Une démarche de territoire pour le bassin du Cher

Dans le contexte du **changement climatique**,
viser l'atteinte du **bon état des eaux superficielles et souterraines**
en conciliant les **intérêts des différents usagers**,
vers une **gestion équilibrée et durable de la ressource**.



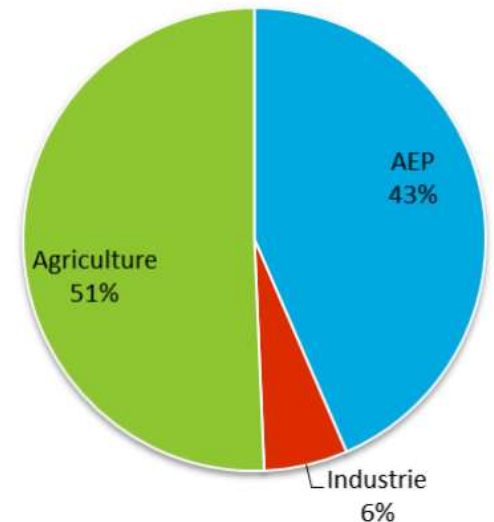
CTG2Q Cher : genèse et étapes d'élaboration

Étapes d'élaboration et phases de mise en œuvre



Diagnostic et enjeux du territoire

- ✓ 34,3 millions de m³ (Mm³) d'eau sont prélevés en moyenne chaque année :
 - 17,5 Mm³ pour l'irrigation agricole, avec de fortes variations interannuelles
 - 14,9 Mm³ pour l'alimentation en eau potable, avec une tendance globale à la baisse
 - 2 Mm³ pour les usages industriels, sans tendance d'évolution nette
- ✓ L'agglomération de Bourges importe en plus de ces prélèvements environ 2,5 Mm³ d'eau de la Loire pour son alimentation en eau potable
- ✓ La masse d'eau souterraine «nappe des calcaires du Jurassique», qui couvre 44% de la superficie de ce CTG2Q et est la plus utilisée, est en mauvais état quantitatif.

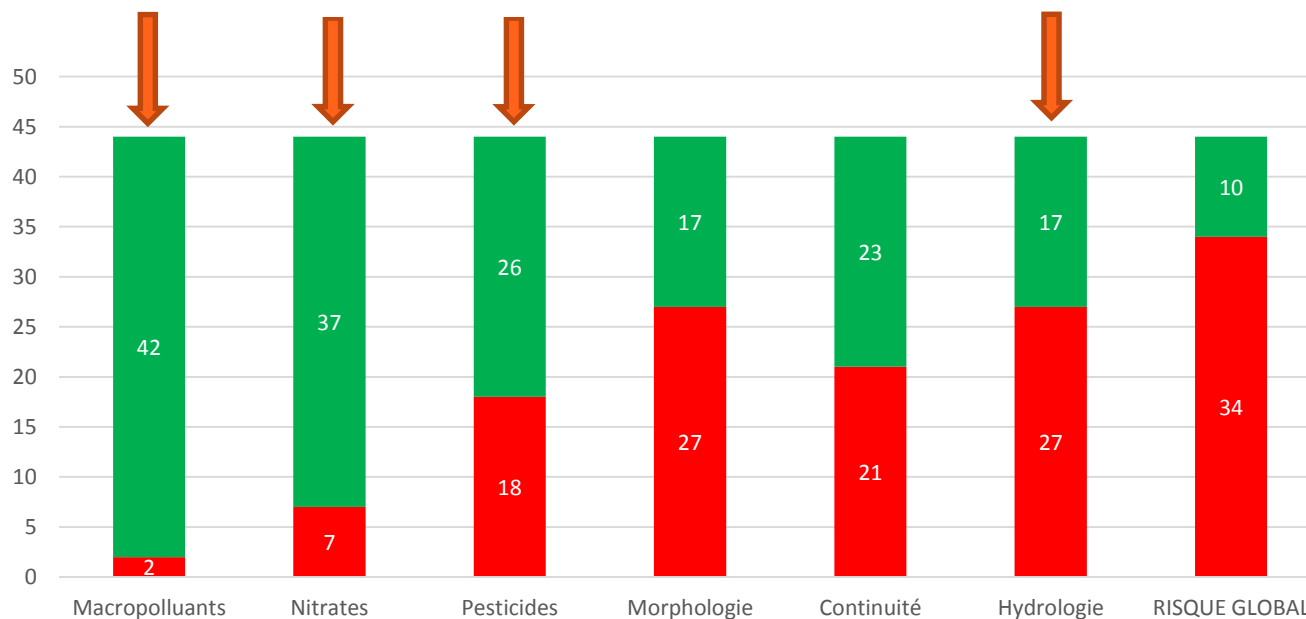


Diagnostic et enjeux du territoire

Etat général des masses d'eau superficielles

72% des masses d'eau « cours d'eau » sont en état « moins que bon » en 2019

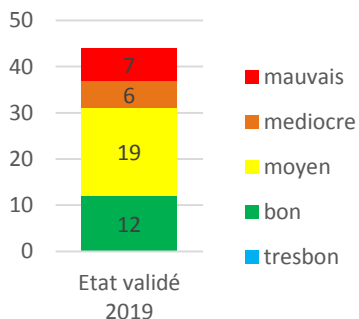
Champs d'actions du contrat



Nombre de masses d'eau superficielles en risque de non atteinte du bon état à échéance 2027 par risque identifié (EdL 2019 validé)

risque pas de risque

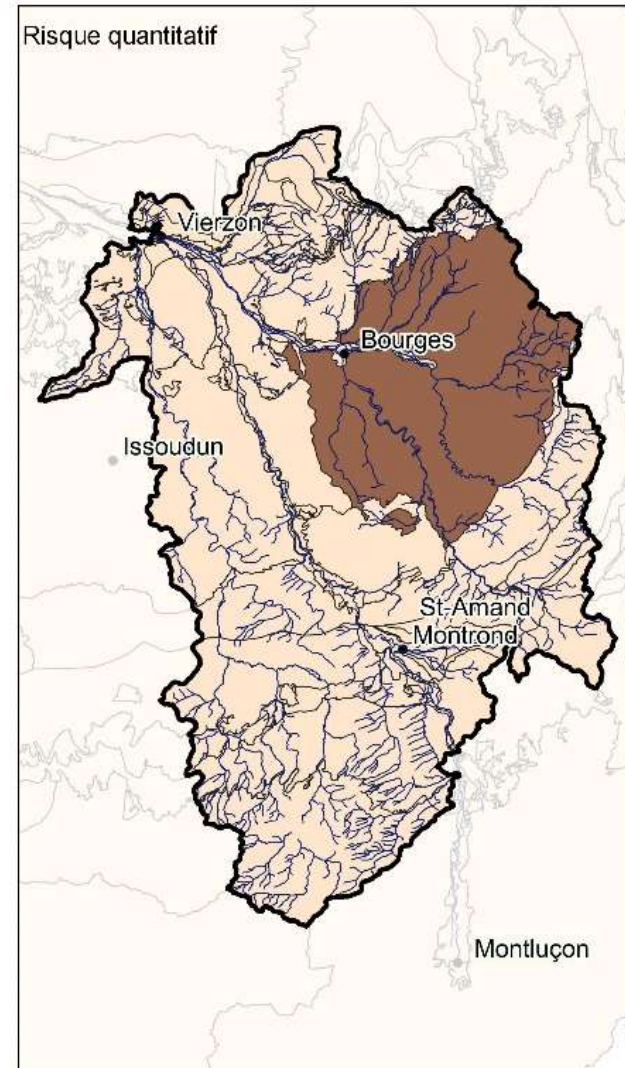
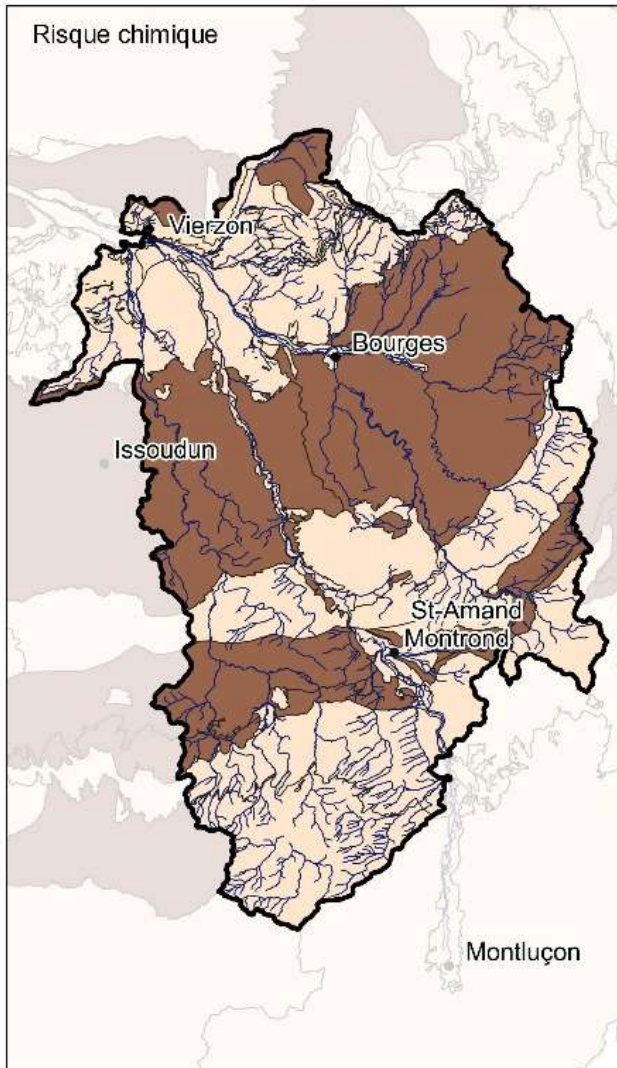
Etat des masses d'eau superficielles



Diagnostic et enjeux du territoire

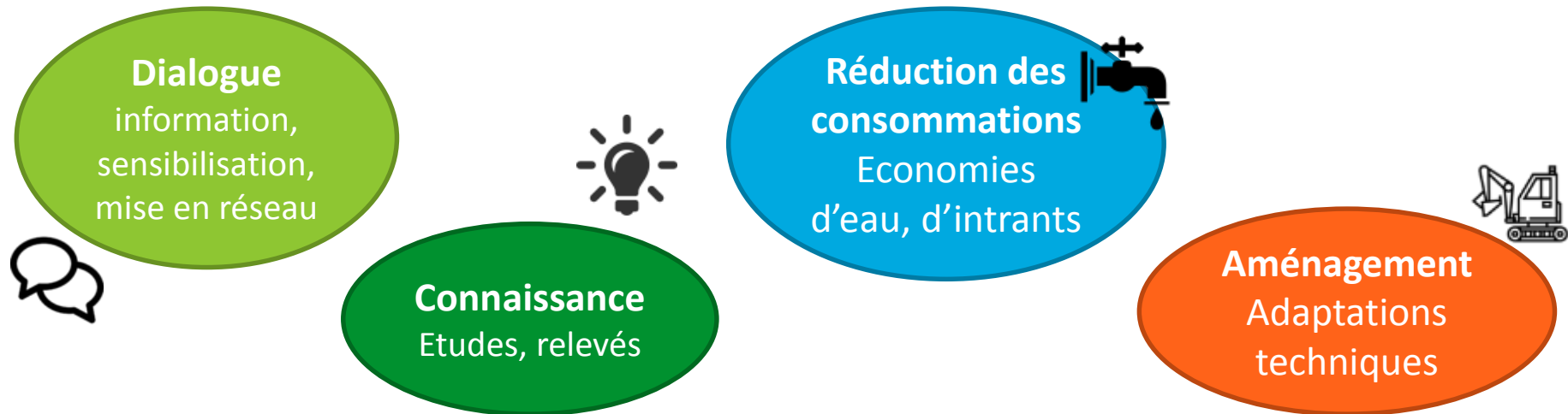
Etat général des masses d'eau souterraines

Risque de non atteinte du bon état des eaux souterraines à échéance 2027



Le plan d'action du CTG2Q

- ✓ durée de 3 ans,
- ✓ doit apporter des leviers d'actions pour améliorer les résultats des actions sur le territoire
- ✓ objectif de conciliation des usages et d'atteinte du bon état des masses d'eau,

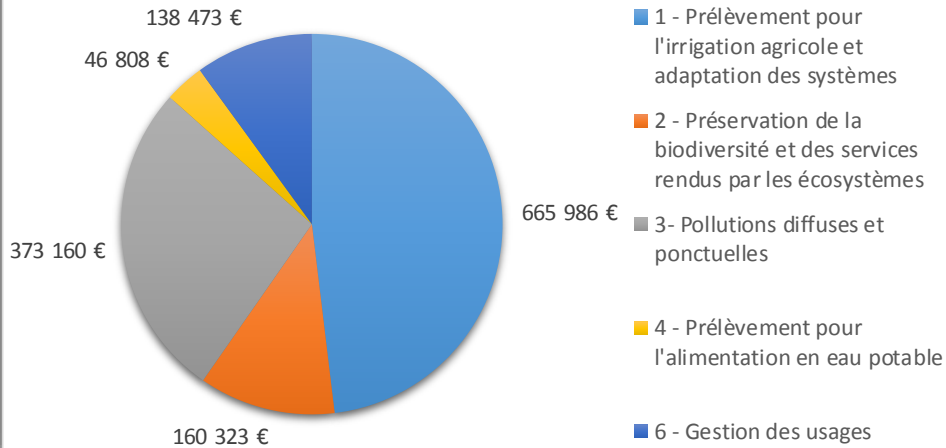


- ✓ Prédominance du domaine agricole
- ✓ Le plan d'action se décline en deux volets : financement AELB via l'outil Contrat Territorial ou sur un autre programme d'intervention.
- ✓ Le Contrat Territorial, approuvé par le Conseil d'Administration de l'agence de l'eau le 10 décembre 2020 pour la période 2021-2023 s'élève à 1 354 750 €.

Le plan d'action du CTG2Q

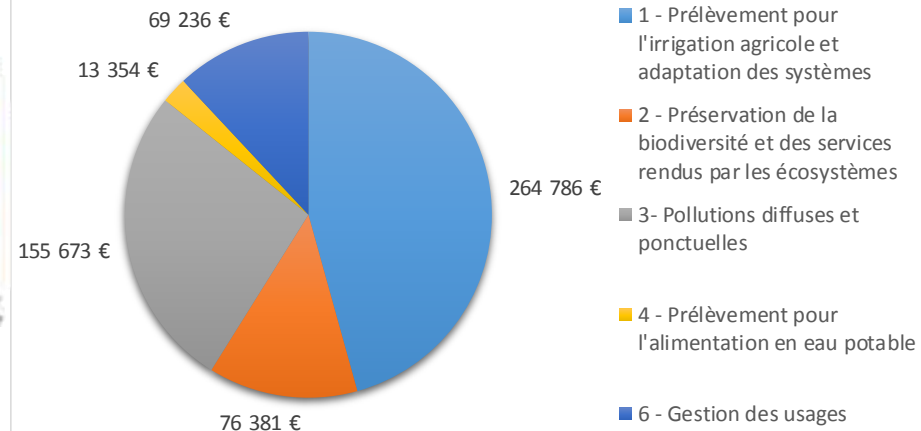


Coût prévisionnel des actions 2021-2023



1 384 750 €
 Dont 1 108 122€ (80%) éligible aux aides de l'Agence de l'Eau LB

Montants d'aides prévisionnel 2021-2023



Le plan d'action du CTG2Q

10 pilotes engagés

sur 26 actions répondant à 9 enjeux



Et le soutien de:



N°	Enjeu	Nb actions
1	Prélèvement pour l'irrigation agricole et adaptation des systèmes	9
2	Préservation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes	4
3	Pollutions diffuses et ponctuelles	4
4	Prélèvement pour l'alimentation en eau potable	1
5	Occupation des sols	1
6	Gestion des usages/animation	4
9	Prélèvements industriels	1
7	Obstacles à la continuité écologique	Hors CTG2Q
8	Prélèvement pour le Canal de Berry	Hors CTG2Q

Le plan d'action du CTG2Q

Quelques exemples d'actions

1	Prélèvement pour l'irrigation agricole et adaptation des systèmes	
	1.1.R.1	Accompagner les agriculteurs au changement de leur système avec un objectif de maîtrise et de diminution de l'irrigation
2	Préservation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes	
	2D2	Sensibiliser les acteurs au rôle de la nature dans le cycle de l'eau
3	Pollutions diffuses et ponctuelles	
	3.1-2.C.1	Acquérir des références pour la maîtrise des intrants agricoles
4	Prélèvement pour l'alimentation en eau potable	
	4.R.1	Apporter des solutions aux agriculteurs en alternative à l'eau potable
5	Occupation des sols	
	51D1	Promouvoir la gestion intégrée de l'eau dans les milieux urbains
6	Gestion des usages/animation	
	61D1	Favoriser le dialogue entre acteurs Coordination générale
9	Prélèvements industriels	
	9C1	Enrichir la base de connaissances des prélèvements totaux des industriels et de leurs impacts

Qui s'adosse à une stratégie écrite sur 6 ans...

- ✓ Pas de réserves de substitution dans ce premier Contrat (2021-2023)
- ✓ Etudes préalables nécessaires notamment pour finaliser la démarche PTGE :
 - **étude inter-SAGE sur les impacts potentiels de la substitution et des prélèvements hivernaux complémentaires sur la ressource en eau ;**
 - **analyse économique et agricole des projets de retenues de substitution à l'échelle du territoire** (analyses économiques et financières de l'instruction PTGE) inscrite dans le CTG2Q.
- ✓ Création de réserves de substitution dans un second contrat (2024-2026) en fonction de :
 - Les résultats d'études (également celles nécessaires à chaque projet)
 - L'évolution des modalités de l'agence de l'eau et des autres partenaires financiers.

Qui s'adosse à une stratégie écrite sur 6 ans...

À l'heure actuelle, le montant prévisionnel de la stratégie d'actions sur 6 ans s'élève à presque 29 M € sur la période 2021-2026, dont 27,7 M € finançables dans le cadre d'un Contrat Territorial :

Pilotes d'actions	Montant prévisionnel des actions sur la période 2021-2023	Montant prévisionnel des actions sur la période 2024-2026	Coût prévisionnel global plan actions 2021-2026
CTG2Q	1 354 749,73 €	26 324 674,38 €	27 679 424,11 €
CA18	714 136,00 €	598 004,00 €	1 312 140,00 €
EP Loire	444 353,73 €	208 510,38 €	652 864,11 €
FDGEDA 18	196 260,00 €	196 260,00 €	392 520,00 €
groupes d'agriculteurs par projet	- €	25 189 600,00 €	25 189 600,00 €
PETR Centre-Cher	- €	132 300,00 €	132 300,00 €
Hors CTG2Q	1 199 000,00 €	36 000,00 €	1 235 000,00 €
CD 18 (*)	6 000,00 €	6 000,00 €	12 000,00 €
EP Loire	163 000,00 €	- €	163 000,00 €
Monin	1 000 000,00 €	- €	1 000 000,00 €
SIVY, SMAAVA, SIAB3A	30 000,00 €	30 000,00 €	60 000,00 €
Total général	2 553 750 €	26 360 674 €	28 914 424 €

(*) les deux actions portées par le Département du Cher sont financés par l'AELB dans le cadre de la convention de partenariat départemental.

Gouvernance du CTG2Q

Portage: Conseil départemental du Cher

Rôle: mobilisation du territoire, animation de la concertation

CA 18 : animateur actions agricoles

Animation générale : EP Loire

Rôle : Animer le programme d'actions

Suivi administratif et financier des actions transversales, coordination du budget global

Préparer et animer les Comités de pilotage, les comités techniques, les commissions thématiques, suivre les études transversales, réaliser les bilans...

Comité d'élaboration du PTGE

Composition : commission inter-CLE des SAGE Cher amont et Yèvre-Auron élargie aux pilotes d'action et partenaires financiers (non membres des deux CLE)

Rôle : mise en commun / concertation et validation de l'avancement des démarches des territoires

Comité de pilotage du CTG2Q

Composition : CD 18, EPL, services de l'Etat, pilotes d'actions, partenaires financiers et les Présidents des SAGE Cher amont et Yèvre-Auron

Rôle : suivi technique et financier des actions du contrat

Commissions thématiques

Composition : pilotes et partenaires des fiches, acteurs associés aux actions

Rôle : suivre les actions, partager et rendre compte, synergies et élan collectif

Industrie

Eau et collectivités

Agriculture

Bon état
écologique

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Vos interlocuteurs du CTG2Q



Maxime CORNILLEAU
Chargé de projet CTG2Q Cher



Alexia JOURDIN
Conseillère agro-environnementale



Virginie VILLEMIN
Cheffe du service de l'eau

